

La cheminée qui fume

Autor(en): **V.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **52 (1914)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-210204>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA CHEMINÉE QUI FUME

Le pasteur des Moilles était le plus optimiste des mortels, sauf en matière de félicité conjugale. On conte de lui le trait suivant : Comme il traversait sa paroisse, ses yeux tombent sur Pierre-Abram, le taupier, mangeant sa soupe à quelques pas de sa maisonnette.

— Bon appétit ! Pierre-Abram, lui dit-il ; mais qu'est-ce qui vous prend de dîner ainsi tout seul, au souffle de la bise, quand vous n'avez qu'à tendre le bras pour ouvrir votre porte ?

— C'est que, répondit le taupier, avec un visible embarras, c'est que, monsieur le ministre, il n'y a pas moyen d'y tenir, à cause de la cheminée qui fume.

— Est-ce donc si terrible que cela ? Voyons un peu.

Avant que le taupier ait pu le retenir, le brave ministre pousse la porte de Pierre-Abram ; mais tout aussitôt un projectile — manche de poche ou pilon — lancé du fond de la cuisine, l'atteint à la tête et le fait se rejeter en arrière, tandis que dans les ténèbres une aigre voix de femme vocifère : « Te revoilà, tzerrope ; veux-tu te dépêcher de f... le camp ! »

Tamponnant de son mouchoir son front meurtri, le pasteur revient à Pierre-Abram, qui voudrait être à cent pieds sous terre.

— Consolez-vous, mon ami, lui dit-il, en lui tapotant affectueusement l'épaule, consolez-vous : chez moi, la cheminée fume aussi !

V. F.

Quelle belle organisation ! — Tu vois, mon enfant, comme tout est bien arrangé dans la nature. L'été arrive juste au moment où l'on pose les habits chauds.

L'HOMME A-T-IL DES CONVICTIONS ?

En ! bien, que répondez-vous, à cette question ?...

Vous dites : oui. Vous dites : non. Au fond, vous n'en savez rien. Avouez-le !

L'homme a plus d'opinions que de convictions.

La preuve ?...

Elle est bien simple, la preuve. Regardez autour de vous. Oh ! de quelque côté que vous voudrez. Vous y verrez que les opinions sont affaire de situation, et rien autre. Tel aujourd'hui pense blanc, qui pensera noir demain.

Et n'allez pas croire que la réflexion ou l'expérience de la vie soit pour quelque chose dans cette volte-face. Nenni ! Il n'y eut que changement de situation. On adore aujourd'hui ce qu'on brûlait hier, et vice-versa.

On a l'opinion que nous commande notre situation sociale, notre fonction ; l'opinion que l'on a intérêt à avoir.

C'est triste ! C'est même très triste ! Et c'est fort peu édifiant, certes ! Mais, que voulez-vous, c'est comme ça !

Vous désirez des exemples ? A quoi bon ? Vous en avez sous la main, tous les jours, plus qu'il n'en faut pour vous persuader.

Et tout en jonglant ainsi avec les opinions, nous ne nous croyons pas moins des convaincus. Nous oublions la nuance. Elle est très appréciable, pourtant.

Après tout, c'est là, peut-être, notre excuse.

— Ah ! mais, dites-vous, il y a des exceptions ?

Oui, il y en a. Heureusement ! Elles n'en sont que plus honorables. Leur valeur augmente en raison de leur rareté.

Mais les exceptions, vous savez bien... ça confirme la règle !

X.

LA TCHIVRA A LA MADELON

La Madelon ne s'était jamé zu maryâie. Que voliaï-vo ? L'étai prau sorezeinta et tot quand l'étai dzouvena, mâ l'étai poûra et n'avâi min trovâ de marchand. Demorâve soletta avoué sa tchivra, onna bêga dza vilhie — l'avâi quasû l'âdzo de coumenyî — que l'avâi oncora prau laci, on demi-litre pè tsouye. L'amâve clii bêga que faillâi vère. Sè sarâi pas messa âo lhi sein lâi avâi bailli la bouna-nè et, lo matin, lo premi ovradzo que fasâi la Madelon, ein sè traiseint de dèso lo lèvet, l'îre de veni vère sa tchivra, ein aberdjâo et â pi dètsau. Lâi a bin dâi fenne que n'amant pas mé lau z'homme que la Madelon sa tchivra. L'étai gâtâie, vo dio, et n'avâi rein que dâi bon z'affère â medzi. Et po ètrelya, l'étai ètrelya d'attaque, trâi iadzo per dzo avoué onna pegnetta que servessâi po lè dou, la bêga et Madelon.

L'autr'hî, noutra fêmalla ariâve sa tchivra. L'avâi cotouma de beta lo seillon on bocon ein derrâ et l'avâi dza coumeinci â amolhi et â fère sailli lo laci, quand, tot d'on coup, vaiteâ ma bêga que s'ècarpe on bocon, lâive la quuva et pu... grin, grin, grin, laisse corre sè gran de café dein lo seillon et lo laci.

La Madelon sè tire on bocon po ne pas grâva la poûra bîta, botse d'aryâ, sè vîre contre sa bêga avoué dâi get asse dâo et dzeinti que cliiau d'onna mère que l'amuse son eîfant, et lâi dit ein lâi sorezeint :

— Fâ pi, ma poûra tchivra, lo coleri.

MARC A LOUIS.

L'excuse. — La mère de Toto, jeune collégien, le surprend en train de fumer un énorme cigare.

— Malheureux enfant ! s'écrie-t-elle, comment as-tu osé acheter cela, à ton âge ?

Toto, entre deux bouffées :

— J'ai dit que c'était pour toi !

LE 31 DÉCEMBRE 1856, A VEVEY

Sous le titre : *Vevey d'autrefois* (imp. et lith. Klausfelder, Vevey), un aimable septuagénaire qui se cache sous le pseudonyme de Vibiscus, publie un petit livre renfermant ses souvenirs d'enfance. C'est l'histoire anecdotique de Vevey, de 1852 à 1867, avec ses types populaires, son collège, ses collégiens, ses maîtres, avec les jeux et les fêtes, les us et les coutumes, le tout émaillé de locutions du parler veveysan, dont le cachet particulier ne s'est pas encore entièrement perdu, heureusement. Ces pages feront le bonheur des Veveysans et de leurs amis. Pour en donner un échantillon, nous en extrayons ce qui suit :

Un épisode local fortement gravé dans l'esprit de la jeunesse de Vevey se rapporte à la Saint-Sylvestre de 1856.

A la suite de l'échauffourée des royalistes de Neuchâtel (de Pourtalès, Pury et consorts), qui voulaient que Neuchâtel fit retour à la Prusse, son ancien suzerain, l'état des relations diplomatiques entre la Confédération suisse, et la Prusse avait pris un caractère de gravité tel que les milices étaient dirigées en toute hâte vers la frontière nord, de crainte d'une invasion subite des fusils à aiguille. La population était en effervescence ; les chants patriotiques « Aux bords du Rhin » et « Roulez, tambours » venaient de paraître et soutenaient le mouvement patriotique qui se dessinait.

En décembre, il faisait un « cramine de la metzance » et lorsque les bataillons valaisans, en route pour le nord, logèrent en passant à Vevey, on se mit en quatre pour pourvoir les troupiers de choses chaudes : « bayadères », « brosetouts », mitaines, babouches, etc.

En raison des circonstances, l'Assemblée fédérale était réunie à Berne, où devaient être prises de graves déterminations, si l'amicale interven-

tion de Napoléon III, empereur des Français, dont on parlait alors — et dont on se souvient si peu aujourd'hui — ne devait pas avoir de résultat favorable.

Le 31 décembre, à 8 heures, on attendait la diligence de Berne, ramenant dans leurs pénates les députés Martin et Bachelard. Pour la manifestation, on avait mis sur pied le corps des collégiens et la musique militaire. Il y avait « cougne » devant la poste, et les petits collégiens avaient peine à maintenir leurs rangs.

Aussitôt la diligence arrivée et nos députés débarqués, le cortège se met en branle, l'huisier Grevoulet en tête, puis les tambours, la musique, les députés, les collégiens et la foule chantant : « Aux bords du Rhin, la liberté t'appelle ; accours joyeux, viens répondre à sa voix ».

Sur la placette, halte devant l'Hôtel de Ville, discours patriotique du député Bachelard, auquel succèdent des ovations sans fin. « Les circonstances sont graves, dit-il, mais rien n'est encore désespéré. Que chacun s'apprete aux sacrifices que la patrie peut, d'un moment à l'autre, exiger de nous tous ! »

On se montrait discrètement du doigt le consul allemand Detmar, en séjour aux Trois-Couronnes, que la manifestation paraissait intéresser au plus haut point.

Cette nuit-là fut, sans doute, malgré le froid, une des plus bruyantes que l'ancien Vevey ait connues. Le Cercle du Léman resta ouvert jusqu'au matin, et les bossatons de mousseux furent lestement mis à sec. Les royalistes enfermés au château de Chillon, auteurs de la crise, ont peut-être perçu les échos des grondements populaires et fait leurs réflexions.

Tout est bien qui finit bien ! Quelques jours après, on apprit que le roi de Prusse, aux soldats duquel le grand-duc de Bade et le roi de Wurtemberg n'avaient pas voulu accorder le passage vers nos frontières, avaient prêté une oreille bienveillante aux paroles de conciliation dont s'était chargé Napoléon III, et que tout se terminait dignement et honorablement pour notre chère patrie. Neuchâtel restait un canton Suisse, et les royalistes révoltés prenaient le chemin de la Prusse et du service dans son armée.

Vieux papiers.

Un de nos lecteurs, de Crissier, veut bien nous adresser un document dont le papier jauni, les caractères de forme démodée — c'est un imprimé — l'orthographe ancienne attestent l'âge, très respectable.

A nos lecteurs de juger si les sentiments exprimés dans ce document portent avec autant d'évidence la marque des années :

Voici ce texte :

Si vieux Meunier, honnête homme mouroit,
Si Tailleur fidèle l'ensevelissoit,
Si Tisserand sans fraude le portoit,
Si Sergent sans malice le suivoit,
Si Curé sans intérêt l'enterroit,
Cinq miracles se feroient !

Douce folie ! — Un employé de commerce ayant donné quelques signes de dérangement cérébral, par suite d'hérédité ou de labeur excessif, on dut le faire soigner dans un asile spécial.

Au bout de quelque temps, un de ses amis alla prendre de ses nouvelles.

Il le trouva frais, dispos.

— Je suis bien content de te voir ainsi, lui dit-il. J'espère que tu vas bientôt pouvoir sortir et retourner à ton travail.

— Moi ? Quitter une maison splendide comme celle-ci, avec un parc admirable, une cuisine délicieuse et un personnel aux petits soins... et pour aller quoi faire ? Travailler !... Voyons, est-ce que tu me crois fou ?